



HAL
open science

Les "Syriens" martiniquais : une alternative identitaire exemplaire

Isabelle Dubost

► To cite this version:

Isabelle Dubost. Les "Syriens" martiniquais : une alternative identitaire exemplaire. Jean Bernabé; Jean-Luc Bonniol; Raphaël Confiant; Gerry L'Etang. Au visiteur lumineux. Des îles créoles aux sociétés plurielles., Ibis Rouge Editions, 2000. hal-01654919

HAL Id: hal-01654919

<https://hal.science/hal-01654919>

Submitted on 4 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

sous la direction de
Jean BERNABÉ - Jean-Luc BONNIOL
Raphaël CONFIANT - Gerry L'ÉTANG

AU VISITEUR LUMINEUX



*Des îles créoles
aux sociétés plurielles*

Mélanges offerts à Jean BENOIST

IBIS ROUGE EDITIONS

GEREC-F / Presses Universitaires Créoles

Que seraient aujourd'hui les études sur les sociétés créoles sans le travail primordial de Jean Benoist ? Depuis ses premières armes dans les années cinquante jusqu'à ses dernières réflexions de la fin du siècle, sa pensée n'a cessé de féconder les recherches par lesquelles originaires ou non-originaires ont essayé d'accéder à l'intelligibilité de ces sociétés et de dégager ce qui fait leur spécificité.

Parmi les meilleures traditions du monde académique figure celle de l'hommage : tous ceux qui ont côtoyé une figure intellectuelle majeure, et qui désirent signaler par là une dette de la pensée, lui offrent, pour chacun d'entre eux, une contribution personnelle, tout en produisant ensemble une somme qui prolonge l'œuvre de celui qui est honoré...

Cet hommage au *visiteur lumineux* qui, par la seule force de sa pensée, a su éclairer des forces sociales et des formes culturelles qui étaient restées jusqu'à lui opaques voire invisibles, réunit une cinquantaine de chercheurs. On trouvera donc dans ces *Mélanges* une grande diversité d'études : certaines portent sur l'œuvre elle-même et son influence ; la plupart tirent un fil qui, d'une manière ou d'une autre, se rattache à cette œuvre. Fil de l'histoire de l'esclavage et de ses échappées ; fil du foncier comme ancrage majeur des structures sociales dans des îles de plantation ; fil de l'identité et de l'ethnicité dans des terres où ont perduré les distinctions fondées sur l'origine ; fil du religieux et du corps mortel de l'homme et, au-delà, fil des recours de divers ordres, de la biomédecine à la magie, face à la maladie et aux diverses séquences du malheur ; fil de la langue, comme donnée culturelle la plus évidente, par laquelle une société se dit et se représente, en particulier au travers des productions littérairement élaborées, qu'elles soient orales ou écrites...

Et le tout, par son caractère pluridisciplinaire, par le foisonnement des thèmes abordés, par la pluralité des points de vue développés constitue une formidable contribution à l'analyse du processus de créolisation, c'est-à-dire de rencontre, d'emmêlement et de croisement des cultures.

En couverture : portrait de Jean Benoist, acrylique sur papier de Jean-Michel Jô.

sous la direction de

Jean BERNABÉ
Raphaël CONFIANT

Jean-Luc BONNIOL
Gerry L'ÉTANG

Au visiteur lumineux

Des îles créoles aux sociétés plurielles
Mélanges offerts à Jean Benoist

IBIS ROUGE EDITIONS

GEREC-F / Presses Universitaires Créoles

Les coordonnateurs du présent volume remercient
Sandrine PHIRMIS et Daniel BOUKMAN
pour leur contribution à la relecture
et à la mise en forme de cette publication.

Les Presses universitaires créoles remercient
le conseil régional de la Martinique
pour le soutien apporté à la diffusion de cet ouvrage.

© **IBIS ROUGE EDITIONS, 2000**
Matoury, Guyane
<http://www.ibisrouge.fr>

ISBN 2 - 84450 - 078 - 1

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ». (Alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'auteur ou de l'éditeur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

SOMMAIRE

Jean BERNABÉ, Jean-Luc BONNIOL, Raphaël CONFIANT, Gerry L'ÉTANG Le visiteur lumineux	11
--	----

DE L'ŒUVRE DE JEAN BENOIST

Jean-Luc BONNIOL Les naissances multiples de Jean Benoist en terre créole	17
---	----

Jean-Pierre SAINTON Nous, civilisation antillaise... savons bien que nous sommes déjà mortelle	35
--	----

Christine CHIVALLON Du dilemme entre discours et matérialité Quelques réflexions inspirées par Jean Benoist à propos de la construction de la réalité sociale antillaise	43
--	----

Liste chronologique des publications de Jean Benoist	55
---	----

PROTO-MARRONS, MARRONS, NÉO-MARRONS

Thierry L'ÉTANG Du marron archaïque : fantôme et cannibale	69
--	----

Anny Dominique CURTIUS Désontologisme et réontologisme des esclaves et des marrons ..	103
---	-----

Philippe Alain YERRO À partir du mouvement rastafari de Martinique : système discursif, ethnicité et retour du refoulé	115
--	-----

TRAITE, RÉVOLUTION

Lucien René ABÉNON Le trafic négrier à la Guadeloupe au XVIII^e siècle, d'après le répertoire de Jean Mettas	139
--	-----

Alain YACOU

- De Saint-Domingue à Cuba : flux et reflux
des rescapés de la révolution (1790-1809) 145**

VÉGÉTAL

Philippe JOSEPH

- Le végétal dans la vie des Amérindiens 163**

LIEUX, TRACES

Bernard CHÉRUBINI

- Variations utopiques de la créolisation :
à propos du choix de quelques colons pour la Guyane 179**

Serge MAM LAM FOUCK

- Une lecture des lieux de mémoire du chef-lieu de la Guyane :
de Paul Dunez aux nègres marrons 191**

Vinesh Y. HOOKOOMSING

- Nu dan nu péi. Nu gran péi dan nu* 203**

FONCIER, ÉCONOMIE

Maurice BURAC

- Les Petites Antilles : de l'économie de plantation
à l'économie de services 219**

Christian CRABOT

- Les habitations de la Martinique à l'épreuve
du boom démographique et touristique 237**

Jean MAS

- Ladi lafé* sur un foncier réunionnais dans tous ses états 253**

IDENTITÉ, ETHNICITÉ, MULTICULTURALISME

Denys CUCHE

- Des *Turcos* aux *Criollos* arabes du Pérou. Les immigrants
proche-orientaux et la culture créole péruvienne 267**

Isabelle DUBOST

- Les «Syriens» martiniquais :
une alternative identitaire exemplaire 277**

Renuga DEVI-VOISSET	
Malaisien et Indien : un cas original ?	291
Patrice COHEN	
Dynamiques sociales et culturelles dans le milieu lycéen à l'île de la Réunion	307
Monique DESROCHES	
Musique et identité culturelle des Tamouls de la Réunion	321
Christian GHASARIAN	
Réflexions sur la production anthropologique à la Réunion ...	331
Justin DANIEL	
Conflits sociaux et construction identitaire à la Martinique ...	339
Fred CONSTANT	
Vers un savoir vivre au pluriel ? La démocratie à l'épreuve de la diversité culturelle et identitaire	353
<i>FAMILLE</i>	
William ROLLE	
Nouvelles familles martiniquaises	363
<i>RELIGIEUX</i>	
SINGARAVÉLOU	
Pour une approche géographique de l'hindouisme	377
Francis ZIMMERMANN	
À propos des hindouismes créoles	393
Raymond MASSÉ, Véronique POULIN	
La place des Églises fondamentalistes dans la société et dans la culture martiniquaise	403
<i>MAGICO-RELIGIEUX</i>	
Raphaël CONFIANT	
Savoir et pouvoir des morts. Paroles d'un fossoyeur en terre créole	419

Franck DEGOUL

**Le Diable, les deux Indiens et le Chabin. Une illustration
en récit de l'imaginaire du pacte diabolique en Martinique ... 437**

Jean-Pierre JARDEL

**Représentations des cultes afro-caribéens
et des pratiques magico-religieuses aux Antilles :
une approche du préjugé racial dans la littérature
para-anthropologique 451**

ETHNOMÉDECINE

Laurence POURCHEZ

**Passages de l'hindouisme aux pratiques thérapeutiques
et rituelles. Illustrations d'un processus d'interculturalisation
à la Réunion 467**

Jacqueline ANDOCHE

**De l'hindouisme à l'héritage français :
un autre regard sur la créolité réunionnaise.
L'exemple du « pansement de secret » 485**

Michel YOYO

Les médecines traditionnelles à la Martinique 501

Myrtò RIBAL-RILOS

Plantes : savoirs, pouvoirs et transmission en Guadeloupe 513

Bernard TAVERNE

**Anthropologie et santé publique, rencontre à propos
des usages médico-magiques du mercure en Guyane 523**

BIOLOGIE, SANTÉ, MÉDECINE

Éric ORIOL, Francine M. MAYER

**Homogénéisation génétique de la population rurale de l'île
de Saint-Barthélemy au début du XIX^e siècle : utilisation
combinée de l'état civil et d'une liste nominative ancienne 539**

Hubert GERBEAU

**Maladie et santé aux Mascareignes :
une histoire aux prises avec l'idéologie 557**

Armelle JACQUEMOT

**Qu'est-ce qu'une urgence ? Quelques réflexions
sur les définitions biomédicales de l'urgence médicale** 575

Gilbert Elbaz

SIDA : conflits paradigmatiques 587

LANGUE

Henry TOURNEUX

**Le rôle des esclaves dans l'étude ancienne
des langues africaines** 601

Michel DISPAGNE

Questionnement sur l'expression aspecto-temporelle en créole . 611

Élisabeth VILAYLECK

Fontèn tèt / trou manjé. Deux logiques inverses 625

ORALITURE

Jean BERNABÉ

**Fènwè et wè klè, le syndrome homérique à l'œuvre
dans la parole antillaise** 633

Jean-Georges CHALI

**Le conte créole : langage, langage et signes
Éléments pour une ethnogenèse** 651

Gerry L'ÉTANG

Vini wè kouli-a. Anthropologie d'une chanson créole 659

LITTÉRATURE

Odile GANNIER

**Anacaona : un «secret cheminement du sang» caraïbe
à travers la littérature haïtienne** 675

Chantal CLAVERIE

Topologie imaginaire de l'Habitation 689

Raymond RELOUZAT

Écrit et terreur 697

Auteurs 701

Publications du GÉREC-F et des Presses universitaires créoles 705

LES « SYRIENS » MARTINIQUAIS : UNE ALTERNATIVE IDENTITAIRE EXEMPLAIRE

Isabelle DUBOST¹

A la Martinique, depuis la fin du XIX^e siècle et surtout depuis les années 1930, les « Syriens », migrants d'origine syrienne, libanaise et palestinienne, ont tissé des réseaux sociaux, ont construit un territoire de vie qui leur est propre, même s'il est inscrit dans l'espace insulaire martiniquais et l'espace caraïbéen. Ce territoire est vivifié par des migrations continues et par des échanges avec les pays d'origine. Tissé comme une toile d'araignée, il est irrigué en permanence par des réseaux familiaux et économiques multiformes qui participent de diasporas, s'étendant ainsi à un espace mondialisé.

L'origine commune à ces « Syriens » n'est que régionale car, au-delà de cette entité « Moyen-Orient » qu'ils partagent, se dévoile une grande diversité culturelle que chaque groupe affirme. Chacun revendique, en effet, une triple appartenance formant un tout : martiniquaise tout d'abord, française ensuite et « moyen-orientale » en dernier lieu. Chacune de ces facettes s'appuie sur des pratiques bien définies et peut varier selon des situations précises. En effet, une appartenance peut être mise en valeur à un moment donné, tandis qu'à un autre, elle sera mise sous silence.

Quelle est la place des ces populations dans la société martiniquaise ? Comment se positionnent-elles et comment sont-elles perçues par les autres Martiniquais ? En quoi celles-ci remettent-elles en cause la notion de métissage pour affirmer qu'il est possible d'être et de vivre dans la variation, c'est-à-dire d'être toujours dans la recomposition identitaire, celle-ci englobant chacune des appartenances, aucune n'étant niée ou mise de côté.

Cette recherche rejoint la suggestion de J. Benoist² (1996 : 55), pour qui « l'étude de *segments interdépendants d'ensembles socioculturels plus vastes*, dont le mouvement, la *fluidité* sont la règle, est une approche nécessaire [...] » pour l'ethnologie des sociétés créoles. En effet, l'étude de ces groupes originaires du Moyen-Orient³ peut nous éclairer quant à la formation de la société martiniquaise, quant aux migrations et à l'élaboration des identités, comprises non de manière essentialiste mais bien comme une réponse à la « fluidité » de ces groupes.

Au-delà de l'intérêt pour la réalité sociale de ces groupes, en quoi une telle approche bouleverse nos prétentions scientifiques, notre démarche et

pose des questions délicates quant au statut de l'immigré et quant à l'identité ? Ainsi, aborder les « Syriens » pose de vraies questions de méthodologie, d'utilisation d'une terminologie précise et aussi de concepts. En cela, l'alternative identitaire qu'ils proposent peut paraître exemplaire pour le chercheur.

Les « Syriens », une population à l'index ?

Installés depuis un siècle, les « Syriens » n'ont pourtant guère fait l'objet d'attention, tant vis-à-vis des autres Martiniquais que des chercheurs. Ou, plutôt, le regard porté sur eux crée soit de la distance, soit une négation. L'anthropologie des Caraïbes s'est, en effet, surtout intéressée à la problématique des rapports sociaux issus des rapports coloniaux, privilégiant ainsi l'étude des groupes descendants des acteurs de la colonisation et de l'esclavage, de la société de plantation, qui participent à ce que R. Bastide (1967) a appelé « les Amériques noires ». Cette approche était une étape certainement indispensable à la compréhension de ces cultures créoles. En quête d'une légitimité historique et culturelle, les écrivains et essayistes des Antilles françaises, quant à eux, se sont surtout attachés à montrer les spécificités « authentiques » de la culture martiniquaise, recherchant des « traditions », supports d'une affirmation, voire même d'une revendication politique. Les recherches anthropologiques⁴, attachées à cet héritage, avaient très tôt identifié le contexte pluriethnique et pluriculturel. Cependant, il est temps aujourd'hui de s'attarder sur les groupes issus de migrations postérieures à la plantation pour de multiples raisons. La première est la nécessité d'avoir une analyse de la situation antillaise dans sa diversité sociale et culturelle, dans son évolution continue. La créolisation, ce processus mettant en interaction diverses populations et leurs cultures, ne s'est pas arrêtée à ce moment historique de la plantation, de l'esclavage et des abolitions, mais se poursuit, incluant tout nouvel apport culturel et toute transformation. La seconde est que ces groupes originaires du Moyen-Orient se sont spécialisés dans le commerce. Ce qui nous ramène à l'histoire des Caraïbes car, à travers leurs pratiques économiques, ils ravivent une continuité avec l'origine de la colonisation, à savoir le commerce dans un espace à l'époque triangulaire, aujourd'hui mondialisé.

L'appellation « Syriens » désigne une entité qui porte à confusion. Ce sont en fait, les Autres, c'est-à-dire les Martiniquais non « syriens » qui manipulent ce terme, et jamais les protagonistes en question. Les sens donnés sont multiples. Tout d'abord, ce terme rend compte de populations d'origine syrienne, c'est-à-dire issues de la Grande Syrie, la Syrie ottomane « qui comprenait à la fin du XIX^e siècle les *wilayet* de Damas, d'Alep et de Beyrouth (avec juridiction sur la Galilée) et les régions autonomes du Mont Liban et de Beyrouth » (D. Cuhe, 1997 : 189).

Il est intéressant de voir qu'au Pérou, par exemple, deux termes sont employés, renvoyant en fait, à la même entité géographique : bien que ces «immigrants levantins [...] s'autodésignaient alors comme *Syriens*» (D. Cuche, 1997 : 184), ils sont nommés «Turcos» car, depuis le milieu du XIX^e siècle, ceux-ci étaient alors sujets de l'empire ottoman et, même «après la dislocation de l'empire et le passage de la Syrie et du Liban sous mandat français (1920)⁵, le terme a continué à être appliqué aux immigrants et à leurs descendants» (D. Cuche, 1998 : 73).

A la Martinique, ce terme générique peut tout à la fois faire référence à la Grande Syrie et à une entité plus vaste : celle de l'Étranger. Celui-ci a plusieurs facettes. L'une est celle du Blanc venant d'ailleurs, c'est-à-dire ne provenant pas d'Europe. La seconde est celle de l'inconnu qui parle une autre langue et appartient à une autre culture. La dernière est celle du Blanc non-béké, qui n'a pas participé à la société de plantation. Le «Syrien» est donc celui de l'ailleurs, tant géographique que culturel, l'étranger à la violence initiale des origines, celle de l'esclavage. Cette étrangeté qu'il véhicule perdure, puisque nombreux sont les autres Martiniquais qui méconnaissent la diversité au sein de cette entité, diversité alors déniée.

Ces «Syriens» ont d'abord été appelés jusque dans les années 1930 «Italiens», au moment où ceux-ci s'installaient sur l'île. Il semble donc que ces appellations «Syriens» et «Italiens» caractérisent des populations qui n'ont rien à voir avec l'histoire récente de la Martinique, quelques décennies seulement après l'abolition de l'esclavage (1848). Cette assimilation entre Italiens et «Syriens» fait écho à des pratiques économiques similaires, les uns étant artisans-bijoutiers, les autres spécialisés dans le commerce itinérant pour la maison. Ainsi, le fait de les mettre dans une même catégorie les assigne à leur rôle de commerçants, mais aussi à leur phénotype blanc.

Ailleurs, il existe les mêmes fluctuations pour désigner ces populations. En Argentine, D. Cuche⁶ (1998 : 88-89) note qu'à leur arrivée, les «Turcos» étaient en concurrence directe avec les Italiens, groupe numériquement important, de niveau socio-économique équivalent :

Par opposition à ces Européens, les Libanais et les Syriens sont qualifiés «d'asiatiques», ce qui implique alors une représentation négative. Devant la croissance rapide de l'immigration syrienne et libanaise (5000 personnes en 1902, 42 000 en 1908, près de 10 000 en 1912), les autorités et la presse s'émeuvent et envisagent d'interdire l'immigration «d'asiatiques» et de non-Européens, ce qui ne se fera finalement pas.

En réaction, cette population du Moyen-Orient s'organise en communauté structurée favorisant une intégration citoyenne. Au Pérou, les «Turcos», «qui fuyaient la misère paysanne de leur pays d'origine, ainsi que l'oppression du pouvoir impérial turc» se distinguent des Chinois, étant venus au Pérou volontairement, «le Turco ne constituait donc pas la figure du *mauvais immigrant*, inassimilable et inquiétant, figure attribuée alors au Chinois» (D. Cuche, 1998 : 90). Ainsi, c'est le statut et le rôle mêmes de ces

populations du Moyen-Orient dans les Amériques qu'il convient d'appréhender comparativement.

Une constante apparaît, celle de la non-reconnaissance des origines véritables de ces groupes issus d'une même région et, pourtant, fort différents, revendiquant cette diversité-là puisqu'une même catégorie les réunit. Ce terme de « Syriens » est mal accepté par ceux qui le subissent. A leurs yeux, cette catégorie est péjorative, voire discriminante. Selon un Libanais, âgé d'une soixantaine d'années, lorsqu'il était jeune à l'école, il se battait avec ses camarades qui l'appelaient « Syrien », refusant le ton qu'il jugeait méprisant. Il s'avère, en fait, qu'à aucun moment historique, ces groupes n'ont été perçus pour ce qu'ils sont. Ils sont les autres, les étrangers, les commerçants, les Blancs, mais surtout pas des Libanais, des Syriens ou des Palestiniens. Non seulement il y a mise à distance, mais aussi déni de leur identité culturelle et de leur appartenance nationale. Il faut, cependant, noter que leur présence n'a jamais été remise en cause, ils sont là mais personne n'a fait et ne fait l'effort d'aller à leur rencontre, de découvrir leur univers culturel, et c'est en cela qu'il y a une forme de discrimination. Discrimination qui répond aussi à un manque de visibilité de leur part, car ces populations ne « s'exposent » pas aux autres. Leurs pratiques culturelles n'ont droit de cité qu'au sein de la famille et du groupe.

Aujourd'hui, ce terme de « Syriens » est moins souvent utilisé à la Martinique. Peut-on pour autant dire qu'il y a assimilation de ces groupes dans la pluriethnicité martiniquaise ? Un autre terme utilisé par un jeune chercheur martiniquais⁷, « communauté arabe », illustre encore une fois l'amalgame fait entre ces populations. Comment sous une même expression peut-on parler de communauté, alors même que ces groupes hétérogènes n'ont pas les mêmes origines, ni les mêmes pratiques, ni les mêmes religions ? Comment peut-on mélanger des groupes qui subissent de plein fouet les enjeux d'une politique internationale, créant une animosité entre Syriens et Libanais ? Ainsi une catégorie en remplace une autre, qu'elle soit celle de la distance instaurée ou celle d'un ethnocentrisme avéré. Or ces populations ne s'autodésignent pas et rejettent violemment tout amalgame entre elles. Leur principale catégorie de définition est celle d'être Martiniquais, catégorie autour de laquelle s'enroulent deux autres appartenances : l'une française, la seconde « moyen-orientale ».

Cette modalité de désignation de ces groupes exprime la différence, instaure une barrière qui, pourtant, demeure fluide. En effet, la terminologie a évolué au fil des générations, marquant une forme de rejet ou notifiant simplement une frontière. Mais cette perception peut à tout moment redevenir péjorative, dès lors qu'un problème surgit, ou du moins être ressentie comme telle. Ainsi, d'après un Palestinien, suite aux conflits sociaux graves que connaît la Martinique depuis plusieurs mois, du « racisme » s'exprimerait à l'encontre des commerçants « Syriens ». Ce serait alors comme Blancs⁸ qu'ils seraient perçus, entité qui engloberait aussi bien les Békés, les Métropolitains

qu'eux-mêmes. Là encore, on peut s'interroger sur cette perception : est-elle liée au phénotype blanc et à ce qu'il représente dans l'imaginaire collectif d'assujettissement à l'ordre blanc établi depuis la colonisation, ou est-elle aussi liée plus précisément au pouvoir décisionnel et à l'enrichissement présumé du chef d'entreprise ? En fait, il s'agit de deux systèmes de représentation mis l'un en face de l'autre, qui s'alimentent mutuellement, à savoir celui des Martiniquais et celui des « Syriens » qui met en scène la manière dont ils pensent être perçus.

A partir de là, quelle posture de chercheur doit-on choisir ? Comment appeler ces populations qui se sentent martiniquaises avant tout ? Reprendre le terme de « Syriens », c'est rentrer dans une catégorie imposée par les autres, c'est-à-dire rentrer dans un système de représentation figé. Parler des Syro-Libanais, expression maintes fois usitée dans la littérature anthropologique, c'est d'office exclure les personnes originaires de Palestine. Parler des Syriens, des Libanais, des Palestiniens, c'est nier leur statut de Martiniquais et leur citoyenneté française. Mais doit-on pour autant les désigner comme immigrés ?

Octroyer un statut « d'immigrés » aux individus appartenant à ces groupes supposerait une entité nationale constituée antérieurement à leur venue, et une rencontre entre deux identités : « de ce point de vue, l'identité immigrée ou la minorité ethnique sont d'abord l'*autre* de la communauté nationale, l'*autre* de la nation comprise comme communauté de culture, ou même comme communauté politique » (D. Lapeyronnie, 1999 : 29). La Martinique est constituée d'une myriade de populations, qui ont produit une culture spécifique à multiples facettes. Cependant elle demeure un département d'outre mer depuis 1946⁹, sous tutelle institutionnelle de la France, avec une citoyenneté française. Terre de migrations, il n'y a pourtant pas de « mythe national » fondé sur cette caractéristique, comme cela existe ailleurs¹⁰, les migrations du temps de la colonisation sont trop empreintes de violence pour cela. Qu'en serait-il alors d'une unité nationale antérieure, alors que ces mouvements migratoires sont au fondement même de cette société et se poursuivent ?

Cette difficulté pour nommer ces populations renvoie à la situation insulaire. Elles sont martiniquaises, donc les désigner par leurs origines n'est-ce pas les assigner à ce qu'elles ne sont plus, n'est-ce pas les figer dans un statut d'étranger, d'immigré, malgré la nécessité de rendre compte de leur diversité et de leur différence culturelle, alors même que l'immigration se poursuit ? A partir de quand devient-on martiniquais ? Quels peuvent être les critères pour s'autodéfinir martiniquais et être perçu comme tel ?

Des Martiniquais parmi d'autres

Les migrations denses de ces populations originaires de la Syrie, du Liban et de Palestine vers les îles datent des années 1880 jusqu'à l'indépen-

dance séparée du Liban et de la Syrie proclamée en 1943. Elles s'inscrivent dans le vaste mouvement migratoire en direction de l'Amérique Latine et des Etats-Unis, tout en suivant les aléas politiques (mesures restrictives de l'immigration aux Etats-Unis dans les années 1920...). Les migrants s'installent en République Dominicaine, à Trinidad, à la Jamaïque, en Haïti, à Cuba, à la Martinique et à la Guadeloupe et, sur le continent, au Brésil, au Venezuela, en Argentine, au Pérou... Mais c'est surtout autour des années 1900-30 que la majorité d'entre eux s'établit dans les îles. Une vague plus récente d'immigrés libanais est directement liée au conflit qui a tant marqué ce pays dans les années 1970-80. Le flux migratoire, qui a toujours été continu, se poursuit dorénavant à une moindre échelle.

En partance vers les Amériques et leurs chimères, la plupart des individus arrive sans choix préconçu dans la Caraïbe, le parcours initial ayant été interrompu par des événements (accouchements, mariages, problèmes techniques lors du voyage...), d'autres en sont à une seconde, voire une troisième migration. Le projet migratoire pour tous est celui d'une vie meilleure. Celui-ci consiste à faire fortune afin de revenir au pays dans de bonnes conditions¹¹. Ainsi, fuyant la misère, les disettes et/ou les exactions religieuses¹², des pionniers quittent les montagnes du Liban et de la Syrie et la Palestine, puis, une fois arrivés, incitent les membres de leurs familles à les rejoindre. Ainsi, il s'agit d'une initiative individuelle soutenue par la volonté commune de partager les avantages accumulables dans les îles, mais aucun projet n'a été collectif à l'origine.

Les «Syriens» martiniquais sont originaires de Tartous, Hama, Homs, les Palestiniens de Bethléem et les Libanais de Zghorta près de Tripoli. Ce village est le berceau de la famille Frangié, connue à travers le monde pour avoir donné un président au Liban de 1970 à 1976. Ces individus ont investi l'île après un parcours dans une autre région. Ainsi, tel Libanais s'est installé en Guyane au début du siècle, alors que son projet visait la Colombie, est revenu au Liban en 1928 avec sa famille, avant de s'implanter définitivement à la Martinique en 1930. Un jeune Syrien guadeloupéen vit à la Martinique. Il est chargé d'implanter des boutiques pour l'entreprise familiale créée par son père. Son grand-père, parti en 1901, s'était établi à la Guadeloupe sur les conseils d'un cousin, alors que son désir était de rejoindre des oncles au Brésil... Rien ne dit que la Martinique est un site définitif car, pour certains, ce ne sera qu'une étape avant d'autres horizons. Il s'avère que la Guyane ou la Guadeloupe sont des lieux d'implantation provisoire avant la Martinique, ce qui montre bien la mobilité fréquente de ces populations et leur choix en direction des pôles français. La francophonie est une caractéristique partagée, ce qui a favorisé l'établissement dans les îles. Il est clair également que la famille est et demeure un atout primordial pour une installation. Les pionniers ont donc toujours eu une vision de réseau dans leur parcours, à la fois réseau spatial à tisser et réseau familial investi et revitalisé par de nombreux rassemblements.

En plus d'une origine « moyen-orientale », c'est aussi et surtout le commerce qui lie ces populations, activité économique qu'elles partagent. En effet, toutes ont suivi la même évolution. Ce sont surtout des paysans des montagnes, cultivant l'olive ou pratiquant l'élevage, qui se sont installés, devenant ici colporteurs. A pied, ces migrants ont modelé un espace de circulation, tissant des liens avec les autres Martiniquais, contribuant à leur approvisionnement lorsque certains ont monté leur fonds de commerce, mais aussi avec leurs clients qui les hébergeaient pour la nuit. Ils proposaient des articles domestiques, faisant crédit. Au fur et à mesure de leur enrichissement, ils ont implanté des magasins à Fort-de-France et en commune, au Lamentin, à Sainte-Marie, au Lorrain, à Rivière-Pilote... Au départ, la rue Arago à Fort-de-France était le siège de ce type de commerce, toujours orienté vers le secteur domestique mais se diversifiant petit à petit vers les tissus, les vêtements et les chaussures. Ensuite, cet espace commerçant a été étendu aux rues adjacentes, modelant l'espace urbain, s'adaptant à ses contraintes¹³. Cette rue était et est encore plutôt le domaine des commerçants d'origine syrienne, ceux originaires de Palestine et du Liban se répartissant d'autres rues. Les propriétaires vivaient au-dessus des magasins, animant ainsi la ville par leur présence. Dorénavant, ils résident dans les hauteurs de Didier ou à Schœlcher, préférant les beaux quartiers, délaissant ainsi la ville qui ne demeure pour eux qu'un espace de travail. Les jeunes investissent les centres commerciaux qui se multiplient en périphérie des villes. Ces commerçants n'ont jamais été en concurrence avec les Italiens, les Juifs d'origine marocaine, ni les Chinois, chaque groupe ayant investi un secteur d'activité bien précis. Leur activité commerciale commune fait qu'ils se connaissent, sans pour autant entretenir des liens sociaux forts.

Une très grande diversité confessionnelle existe puisque les chrétiens libanais appartiennent aux communautés maronites ou grecque orthodoxe, tandis que les Palestiniens sont de confession latine ou orthodoxe, les Syriens de confession orthodoxe ou musulmane¹⁴. Une crainte très vive est latente au sein des groupe chrétiens, celle que la catégorie arabe ne leur soit appliquée, car la peur d'être associés à des musulmans est très prégnante : un Libanais catholique ne disait-il pas : « je refuse qu'on me prenne pour un arabe, c'est le musulman ». Un « Syrien » est devenu Témoin de Jéhovah à la suite d'un conflit familial, ce qui le situe d'emblée dans une problématique martiniquaise, puisque les conversions à différents mouvements religieux participent d'un véritable phénomène social d'envergure dans la Caraïbe.

La famille est le jalon indispensable à une continuité culturelle avec le pays d'origine. C'est elle qui cimente cette appartenance au niveau social, religieux, économique. Comme on l'a déjà vu, le projet migratoire est individuel mais il inclut une perspective de regroupement familial, afin de partager des richesses et un mode de vie. Ainsi, le migrant vient seul mais son projet est porté et soutenu par des alliances familiales. Tous ces commerçants du Moyen-Orient maintiennent des liens indestructibles avec leur famille,

avec qui ils partagent des biens économiques. Les entreprises sont familiales, tout comme les capitaux qui ont permis de constituer le fonds de commerce. Les employés sont bien souvent issus de la famille. Cependant, une nette évolution se fait sentir. Les jeunes, âgés d'une trentaine d'années, ne reprennent pas le flambeau de la même manière, car ils embauchent des autres Martiniquais et se diversifient de plus en plus vers le commerce du vêtement d'inspiration américaine. La famille demeure, cependant, le principal repère relationnel. De nombreux échanges, parfois des voyages au village d'origine, entretiennent ces liens.

La politique matrimoniale est marquée par la diversité. En effet, les choix préférentiels ont évolué selon les époques et les individus. La première génération de migrants était constituée soit de célibataires, soit d'hommes mariés qui partaient parfois durant plusieurs années avant que leur épouse ne les rejoignent, dès lors que l'installation était réussie. Les hommes n'ont pas été les seuls à faire le choix de quitter leurs terres, quelques femmes libanaises ont eu ce destin. Les célibataires ont épousé des Martiniquaises, ce qui leur a permis de trouver rapidement un statut au sein de la société, pénétrant ainsi des réseaux qui ont certainement facilité leur insertion, les aidant aussi à marquer une légitimité dans leur implantation. Les générations suivantes ont plutôt cherché à resserrer les liens avec les pays d'origine, en privilégiant des mariages avec des femmes issues du village même, les filles, quant à elles, épousaient des hommes nés ici, mais de la même origine. Parfois, des mariages furent aussi arrangés, ce qui n'était pas sans créer de grandes difficultés pour des femmes qui se retrouvaient isolées ici, bien qu'accueillies, mais aussi pour les hommes. Autant certains se sont fort bien accommodés de ces arrangements, autant d'autres en ont souffert. Ainsi, un commerçant d'origine syrienne a-t-il été envoyé par son père au village afin de trouver une fiancée. Son récit de vie, empreint d'une profonde tristesse, révèle le regret de n'avoir pas réussi à se révolter contre l'autorité du père, alors que cet homme souhaitait épouser une Martiniquaise noire. S'il n'obtempérait pas, son père ne lui transmettait pas l'héritage économique. Ce dilemme a conduit notre interlocuteur à se marier avec une Syrienne et l'a amené à cette reconversion aux Témoins de Jéhovah. Ainsi en est-il des conflits interculturels qui peuvent trouver une issue dans une opportunité religieuse. Aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que les mariages au sein de chacun des groupes sont fortement conseillés, mais d'autres choix sont tolérés. Ce qui est mis en exergue, c'est la nécessité de partager un ensemble culturel et religieux, un système de valeurs et un mode de vie. Il n'est pas rare que des Libanais et des Italiens se soient mariés, du moins pour la première génération de pionniers, que des Libanais et des Palestiniens s'unissent, alors que des Libanais ne se marieront pas avec des Syriens. Des mariages mixtes avec des Martiniquais noirs sont possibles. Par contre, des liens ne se tissent pas entre Békés et «Syriens», même s'ils partagent le même phénotype blanc et malgré une fréquentation commune d'écoles privées. La vigilance des parents

s'exerce à travers les réseaux diasporiques. En effet, lors de rencontres des lignées caraïbéennes de Libanais et de Palestiniens, les parents tentent d'unir des jeunes, dans le but de renforcer la diaspora. Ainsi, telle Libanaise s'est vue proposer une rencontre avec un cousin éloigné des Etats-Unis, sous les bons auspices familiaux...

Ces pratiques matrimoniales sont à l'image même de ce que sont ces différents groupes, qui oscillent en permanence entre une volonté d'intégration très forte et une volonté de préserver un héritage commun qui doit perdurer hors du territoire national d'origine, se modelant aux nouvelles conditions nées de la rencontre avec la culture créole. En cela, les « Syriens » martiniquais ressemblent aux « Turcos » péruviens qui « se forgent progressivement une identité mixte, plurielle, qui concilie les exigences de la mémoire collective et celles de l'enracinement dans la terre d'accueil » (D. Cuhe, 1997 : 192).

Une alternative identitaire : de l'étrangeté à l'intégration ?

Ce qui apparaît dans ces pratiques est la constante de garder un peu de ce qui unit le groupe, tout en participant activement à la vie locale. Ainsi, le Président du Conseil Général est en partie d'origine syrienne, le responsable de l'association des commerçants de Fort-de-France est d'origine palestinienne. Il s'agit, en fait, d'un jeu social constitué autour d'une visibilité et d'une invisibilité assurant discrétion et, par là, acceptation par les autres Martiniquais d'une présence différente. Ainsi, le « Syrien » est tout à la fois étranger et martiniquais, celui venu d'ailleurs qui peut à tout moment repartir vers d'autres horizons, le « voyageur potentiel » dont parlait G. Simmel (1990 : 53). Il est en même temps celui qui a bouleversé un univers qui lui était antérieur, le pénétrant, l'intégrant aussi¹⁵, mais gardant aussi son regard tourné vers l'Orient. Semblable et pourtant si différent, le « Syrien » cumule l'étrangeté de son origine et celle de son activité économique. Il donne l'image de l'étranger qui s'enrichit, même si ce n'est pas toujours le cas. Toujours selon G. Simmel (53-54)¹⁶, il s'agit d'une interaction : « l'unité de la distance et de la proximité présente dans toute relation humaine, s'organise ici en une constellation [...], la distance à l'intérieur de la relation signifie que le proche est lointain, mais le fait même de l'altérité signifie que le lointain est proche [...], l'étranger est un élément du groupe lui-même [...] un élément dont la position interne et l'appartenance impliquent tout à la fois l'extériorité et l'opposition ». Cette place privilégiée de l'étranger est renforcée par un rôle de commerçant qui lui donne un statut d'intermédiaire dont « la caractéristique spécifique est la mobilité » (G. Simmel, 1990 : 55). Quoiqu'il en soit, « l'étranger est cependant membre du groupe, et la cohésion du groupe est déterminée par le rapport particulier qu'il entretient avec cet élément » (G. Simmel, 1990 : 59).

A la Martinique, cette interaction joue sur un rapport de reconnaissance. En effet, les commerçants « syriens » n'exhibent pas leur appartenance originelle. Aucun signe oriental n'est affiché dans les magasins. Aucune manifestation culturelle ne s'adresse au grand public. Les tentatives d'associations culturelles ont été des échecs. Ils sont orientaux entre eux et au sein de la famille, en dehors de ces sphères, ils sont martiniquais et français. Au-delà des frontières, ils sont encore orientaux dans la rencontre avec les leurs éparpillés, dans cette recherche d'un nous identifiant. La mobilité, le passage des frontières, l'élargissement d'un territoire toujours à explorer, telle est la conquête de ces groupes en diasporas, qui ne renient rien de leur passé, y puisant, au contraire, une force structurante : « à défaut d'héritage, c'est l'esprit, le savoir, les croyances, les espoirs qui valent [...] en l'absence d'un patrimoine auquel s'attacher [...], c'est la culture qui sert d'assise et c'est l'allant vers la découverte, paradoxalement, qui tient lieu d'idée fixe et d'espace d'attachement. [...] Les êtres en diaspora aiment les villes océanes : sans limites ni frontières » (A. Médam, 1993 : 64). Ainsi en va-t-il des Libanais et des Palestiniens, qui sillonnent la Caraïbe et l'Amérique Latine pour se rencontrer et partager, qui commercent dans le monde (Europe, Asie, Etats-Unis...), s'appuyant sur des réseaux familiaux d'entraide.

Cette attitude qui privilégie la discrétion génère un *statu quo*, évitant ainsi tout conflit. Mais elle montre aussi à quel point il est possible d'articuler plusieurs facettes d'une même identité, le tout étant de négocier certaines caractéristiques pour qu'elles puissent se correspondre et se répondre. Ainsi est-on loin du métissage. Comme le dit si justement J. Benoist (1996 : 51) : « dès le départ, *métissage*, comme *syncrétisme*, impliquent l'opposition entre une pureté initiale et le mélange qui la remet en cause ». Ici, malgré l'antériorité de certaines populations sur le sol martiniquais, toutes ensemble, elles ont créé un territoire et imaginé un espace commun de vie, organisant des réseaux, familiaux et diasporiques pour les « Syriens ». Dans ce cadre pluriethnique, les enjeux identitaires sont au cœur de la problématique sociale, dans une dynamique de réajustement selon les événements et l'évolution historique.

Ainsi, les Caraïbes peuvent préfigurer d'autres situations dans le monde occidental en route vers une post-modernité : la fin des plantations signifiant non « une convergence avec la société industrielle, mais sa préfiguration » (J. Benoist, 1996 : 55). C'est pourquoi, l'étude ethnologique peut contribuer à une meilleure connaissance de ces mondes en rupture. Il s'agit alors de

mettre en relief, non les normes selon lesquelles s'organise la vie de leurs membres, mais les liens qui tressent entre eux des réseaux, cet ensemble de connexions reliant les membres d'un système social par delà les catégories sociales et les groupes [...]. Comme dans les sociétés urbaines modernes aux prises avec les mouvements migratoires et l'instabilité des liens sociaux, la réponse aux questions relatives à la structure, au fonctionnement, à l'identité d'une société est en contradiction avec l'analyse statique

de groupes sociaux conçus comme figés et définitivement formés (J. Benoist, 1996 : 55).

C'est en cela que les «Syriens» proposent une alternative identitaire exemplaire pour le chercheur, à l'affût de leur mobilité, de leur recombinaison identitaire, qui voit s'offrir sous ses yeux une extraordinaire dynamique, l'obligeant ainsi à remettre en question les modalités de l'ethnologie classique. A la Martinique, ces groupes, toujours dans la variation et la négociation, dans la «fluidité» nécessaire à toute adaptation, peuvent s'investir ailleurs d'une autre manière, si les conditions de vie ne leur sont plus profitables, comme ils l'ont déjà prouvé lors de migrations successives. Ils nous invitent alors à repenser notre posture de chercheur, nous obligeant à nous situer également dans une mobilité et une acuité fortes, afin de saisir le mouvement. Ce regard porté sur la société civile martiniquaise nous renvoie à une réflexion sur la notion d'identité qui ne peut en aucune façon être pensée ou exprimée de manière figée, irréductible. La créolisation, dont E. Glissant aime tant à parler, oblige le chercheur à aborder cette société comme une «société de la mouvance». Ainsi est-on réellement dans une alternative identitaire exemplaire, dans la mesure où, ici, toute transformation est rapide.

Toutes les «cultures humaines ont un passé au long duquel elles se sont constituées, et un avenir. Elles ne sont jamais des états achevés, figés, qui n'auraient d'autres choix que de survivre tels quels ou de mourir. Au contraire, valeurs, croyances et conduites s'engendrent les unes les autres, les changements s'enchaînent et chaque fait imprévisible laisse sa marque. Il prend place dans la suite de références par laquelle se formera l'avenir ; il devient le point d'appui de nouveaux événements. Il est à la source des règles avant de s'y plier. Car la réalité est mobile, fluide, disponible» (J. Benoist, 1993 : 85)¹⁷.

A nous de nous plier à cette réalité afin de la comprendre avec «fluidité», à l'école de la réalité martiniquaise.

Ces «Syriens» martiniquais, étrangement proches et lointains, présents mais discrets, participant à la culture créole, jalonnant l'espace social par une interaction constante avec les Autres, implantés mais toujours dans la mobilité, sont aussi des intermédiaires par leur rôle de commerçants – passeurs ayant acquis un «savoir-circuler nomade» dont parle A. Tarrus (1995 : 6). Irréductibles à un statut figé, ils le sont : «à tant passer les frontières des autres – et si longtemps – n'a-t-on pas découvert peu à peu, en diaspora, que les frontières sont faites pour être passées, suscitant l'émergence de passeurs : traducteurs et transpositeurs des dissemblances humaines» [A. Médam, (1993 : 64)]. Ici, mais peut-être ailleurs demain, ils créent de la mobilité au sein de l'espace caraïbe qui, de tout temps, a été forgé par des migrations : migrations de la souffrance ou migrations vers une vie meilleure. Ainsi les «Syriens» s'inscrivent-ils dans une tradition d'archipel traversé par des réseaux insulaires, rattaché à un espace-monde réveillant parfois des immobilismes. Les «Syriens», par leur mobilité et leur énergie créatrice, participent au «Tout-Monde» : cet espace de rencontres multiples car «ceux qui

tiennent rendez-vous ici viennent toujours d'un *là-bas*, de l'étendue du monde, et les voici décidés d'apporter en cet ici le fragile savoir qu'ils en ont halé» (E. Glissant, 1997 : 18).

La Martinique est bien cette terre d'immigration et de recomposition identitaire... Est-ce pour autant ancré dans l'imaginaire collectif ?

Notes

- 1 Je tiens à remercier la Mission du Patrimoine Ethnologique pour son aide financière et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour son accueil chaleureux et efficace, ainsi que pour la logistique offerte à la Martinique.
- 2 citant V. Rubin, 1975 : 160.
- 3 Cette recherche sur les «Syriens», qui en est encore à ses prémises, s'intègre dans un programme comparatif plus vaste, qui se propose d'étudier la mobilité et les échanges marchands diasporiques dans la Caraïbe des «Chinois», des «Juifs», des Haïtiens, des Saint-Luciens et des Dominicains.
- 4 Le Centre de Recherches Caraïbes à la Martinique a joué ce rôle en identifiant les problématiques de recherches dans la région caraïbienne. Ce centre, sous l'impulsion et la dynamique de J. Benoist, à l'époque enseignant à l'Université de Montréal, a produit un foisonnement de travaux très riches, qui alimentent toujours l'anthropologie dans la région.
- 5 [tandis que la Palestine était sous mandat anglais].
- 6 citant M. Allard.
- 7 Cf. H. Atine, 1996.
- 8 Le garage Toyota – dont le directeur est métropolitain – et l'entreprise R. Albert – dont le fondateur est béké (terme désignant les descendants des colons blancs) – sont en grève depuis juin 1999, les conflits s'enlisent suite aux négociations infructueuses.
- 9 ce qui n'empêche pas, bien au contraire, une revendication indépendantiste ou autonomiste.
- 10 Je fais référence à D. Cucho (1998 : 74-75) qui montre que l'identité nationale argentine s'est construite sur le mythe d'une «nation d'immigrants» tandis qu'au Pérou, celle-ci s'est d'abord constituée sur la notion d'état précédant la nation car de nombreuses contradictions se succédèrent vis-à-vis d'un peuplement pluriethnique (1997 : 176).
- 11 Peu, en fait, repartirent dans leur pays.
- 12 Fuite des Maronites après les massacres perpétrés par les Druzes entre 1841 et 1860 (D. Cucho, 1997 : 183).
- 13 Par exemple, l'emplacement des taxis collectifs a changé, entraînant une raréfaction de la clientèle rue Arago, à destination aujourd'hui des autres rues.
- 14 Cf. D. Nicholls, 1992 : 341.
- 15 N'oublions pas que les «Syriens» parlent créole, français et pour quelques uns, arabe.
- 16 Je sais gré à Denys Cucho de m'avoir inspirée : la lecture de ses travaux et nos discussions, nourrissent constamment ma réflexion sur les «Syriens» martiniquais. Je lui emprunte sa référence à G. Simmel dans son article, «L'immigration libanaise au Pérou : une immigration ignorée», 1997.
- 17 Citation de J. Benoist qu'il reprend dans son article de 1996.

Références bibliographiques

- ALLARD, A., «Les Libanais en Argentine : de l'émigration à l'intégration (1902-1914)», *Travaux et Jours*, n°48, Beyrouth, (cité par D. Cuche), 1973.
- ATINE, H., *Présence de la communauté arabe dans la société martiniquaise à la fin du XIXe, début XXe siècles*, DEA Caraïbe, Amérique Latine et du Nord, sous la direction de J. Bernabé et J. Sméralda-Amon, GERECE, Université Antilles Guyane, 1996, 165 p.
- BASTIDE, R., *Les Amériques noires, les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Payot, Paris, 1967.
- BENOIST, J., «Métissage, syncrétisme, créolisation : métaphores et dérives», *Etudes Créoles*, vol. XIX, n° 1, 1996, p. 47-60.
- CUCHE, D. :
- * «L'immigration libanaise au Pérou : une immigration ignorée», *Journal de la Société des Américanistes*, t. 83, 1997, p. 173-199.
 - * «Turcos et Zambos au Pérou ou les paradoxes de l'intégration et de l'acculturation», in F. Hatem (dir.), *Les lieux de l'intersubjectivité. Hommage à Sélim Abou*, l'Harmattan, Paris, 1998, p. 71-93.
- GLISSANT, E., *Traité du Tout-Monde. Poétique iv*, Gallimard, Paris, 1997.
- LAPEYRONNIE, D., «De l'Altérité à la différence. L'identité, facteur d'intégration ou de repli ?», in P. Dewitte (dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1999, p. 27-34.
- MEDAM, A., «Diaspora / diasporas. Archétype et typologie», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n°1, 1993, p. 59-65.
- NICHOLLS, D., «Lebanese of the Antilles : Haiti, Dominican Republic, Jamaica and Trinidad», in A. Hourani – N. Shehadin, *The Lebanese in the world, a century of emigration*, Center for Lebanese Studies and I. B. Taris, 1992, p. 339-360.
- RUBIN, V., «Les problèmes de la recherche anthropologique dans la Caraïbe», in J. Benoist, *Les sociétés antillaises*, Centre de Recherches Caraïbes, Montréal, 1975, p. 145-164 (cité par J. Benoist).
- SIMMEL, G., «Digressions sur l'étranger», in Y. Grafmeyer et I. Joseph, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, trad. 1908, 1990, p. 53-60.
- TARRIUS, A., *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, La Tour d'Aigues, l'Aube, 1995.